

Information RATP au 02/07/2024

Secteur Pleyel

La mise en place de la zone rouge de protection du Village des athlètes débute au 15 juillet et se terminera au 15 septembre.

Les lignes de bus du secteur sont donc coupées pendant cette période comme suit :

- 274 : limitation de la ligne à l'arrêt Landy Jaurès. Pas de desserte entre le bd Finot et la gare St Denis RER.
 - Arrêts non desservis : Renouillères, Carrefour Pleyel, Ampère, Jules Génovési, Quai de Saint-Ouen, Place Jean Poulmarch, Saint-Denis gare
- 255 : exploitée en deux tronçons
 - 1^{er} tronçon - limitation de la ligne au niveau de la nouvelle station St Denis Pleyel (M14), venant depuis Pte de Clignancourt.
 - 2ème tronçon - limitation de la ligne au niveau de la station St Denis Porte de Paris, venant de Stains les Prévoyants.

Pas de desserte entre la rue du docteur Finot et la Porte de Paris.

 - Arrêts non desservis : Carrefour Pleyel, La Plaine - Saulnier, Pont du Canal
- 139 : limitation de la ligne au niveau de la nouvelle station St Denis Pleyel (M14). Pas de desserte entre le boulevard Ornano et la rue Ampère.
 - Arrêts non desservis : Carrefour Pleyel, St Denis-Ampère, Stade de France – Saint Denis RER, Avenue des Fruitiers, Wilson – de Pressensé, La Plaine Stade de France
- N44 (ligne de nuit) : déviation de la ligne par l'avenue Wilson. Pas de desserte entre la rue du Landy et la Porte de Paris.
 - Arrêts non desservis : Les Renouillères, Carrefour Pleyel, La Plaine - Saulnier, Pont du Canal, Ambroise Croizat
 - Arrêt reporté dans un sens Landy Jaurès (dans le sens Gare de l'Est/Garges Sarcelles RER)

Secteur Ile-St-Denis

La mise en place de la zone rouge de protection du Village des athlètes sur l'Ile-St-Denis débutera au 15 juillet et se terminera au 15 septembre.

Les lignes de bus du secteur sont donc déviées pendant cette période comme suit :

- 237 : déviation depuis le Pont de St Ouen par Villeneuve-la-Garenne jusqu'au Pont de l'Ile-St-Denis, où la ligne retrouvera son itinéraire. Des

déviations supplémentaires sont à prévoir sur la portion du quai de la Marine (entre Pont de l'Île-St-Denis et Pont d'Épinay) lors d'événements à la Station Afrique – club JOP 2024, les dates vont être prochainement communiquées par la ville de l'Île-Saint-Denis.

- Arrêts non desservis : Centre commercial, Quai le Châtelier n°9, Quai le Châtelier n°15, rue de l'Ortebout, Mairie de l'Île St Denis (arrêt reporté rue Méchin au niveau de l'arrêt du noctilien))

Secteur Plaine / Stade de France

La mise en place de la zone rouge de protection du Stade de France et du CAO se fera pendant les Jeux, entre le 24 juillet et le 11 août, puis entre le 30 août et le 8 septembre.

Les lignes de bus du secteur sont donc coupées ou déviées pendant ces 2 périodes comme suit :

- 139 : limitation de la ligne au niveau de la nouvelle station St Denis Pleyel (M14). Pas de desserte entre le bd Ornano et la rue Ampère.
 - Arrêts non desservis : St Denis-Ampère, Carrefour Pleyel, Stade de France – Saint Denis RER, Avenue des Fruitiers, Wilson – de Pressensé, La Plaine Stade de France
- 153 : déviation de la ligne, pour éviter la zone rouge. Déviation entre Porte de Paris et la rue du Landy, passage par Mairie d'Aubervilliers.
 - Arrêts non desservis : La Plaine Stade de France (RER B), Wilson Pressensé, Cornillon Sud, Pont du Canal, Porte de Paris (la correspondance avec la Porte de Paris (M13/T8) se fera à l'arrêt Hôpital)
- 170 : limitation de la ligne au niveau de la Porte de Paris. Pas de desserte entre Porte de Paris et St Denis-gare RER.
 - Arrêts non desservis : Square de Geyter, St Denis gare
- 173 : déviation de la ligne, pour éviter la zone rouge. Déviation entre les arrêts Murger et Landy-Cheminots, passage par la rue du Landy.
 - Arrêts non desservis : La Plaine Stade de France (RER B), Wilson Pressensé, Avenue des Fruitiers, St Denis Stade (RER D), Landy-Cheminots
- 239 : limitation de la ligne à sa section Sud, depuis la porte d'Aubervilliers, jusqu'à l'arrêt Murger, puis terminus au niveau du RER D, à l'arrêt Landy-Cheminots. Pas de desserte entre la rue du Landy et la Porte de Paris.

- Arrêts non desservis : La Plaine Stade de France (RER B), Avenue du Stade de France, Jesse Owens, Delaunay-Rimet, Pont du Canal, Porte de Paris
- 255 : exploitée en deux tronçons
 - 1^{er} tronçon - limitation de la ligne au niveau de la nouvelle station St Denis Pleyel (M14), venant depuis Pte de Clignancourt.
 - 2ème tronçon - limitation de la ligne au niveau de la station St Denis Porte de Paris, venant de Stains les Prévoyants.
 - Pas de desserte entre la rue du docteur Finot et la Porte de Paris.
 - Arrêts non desservis : Carrefour Pleyel, La Plaine - Saulnier, Pont du Canal
- 302 : déviation de la ligne, pour éviter la zone rouge. Déviation entre la rue du Landy et la Courneuve 6 routes, passage par Mairie d'Aubervilliers.
 - Arrêts non desservis : : La Plaine Stade de France (RER B), Bergeries Franc Moisin, Genève, Langevin-Wallon, Rue de l'Union (les arrêts seront desservis sous réserve de la fin des travaux avenue du Général Leclerc)
- 353 : limitation de la ligne à sa section Nord, depuis St Denis Université, jusqu'à l'arrêt Porte de Paris, terminus temporaire. Pas de desserte entre la Porte de Paris et Landy-Nord.
 - Arrêts non desservis : ZAC Landy-Nord, Cornillon Sud, Avenue des Fruitières, St Denis Stade (RER D), Landy-Cheminots, Landy-Fruitières, Landy-Pont de Soissons, La Plaine Stade de France (RER B), Avenue du Stade de France, Jesse Owens, Delaunay-Rimet, Pont du Canal

Secteur St Denis centre

La mise en place de la zone rouge de protection du Stade de France et du CAO se fera pendant les Jeux, entre le 24 juillet et le 11 août, puis entre le 30 août et le 8 septembre.

Les lignes de bus du secteur sont donc coupées ou déviées pendant ces 2 périodes comme suit :

- 153 : déviation de la ligne, pour éviter la zone rouge. Déviation entre Porte de Paris et la rue du Landy, passage par Mairie d'Aubervilliers.
 - Arrêts non desservis : La Plaine Stade de France (RER B), Wilson Pressensé, Cornillon Sud, Pont du Canal, Porte de Paris
- 170 : limitation de la ligne au niveau de la Porte de Paris. Pas de desserte entre Porte de Paris et St Denis-gare RER.

- Arrêts non desservis : Square de Geyter, St Denis gare
- 239 : limitation de la ligne à sa section Sud, depuis la porte d'Aubervilliers, jusqu'à l'arrêt Murger, puis terminus au niveau du RER D, à l'arrêt Landy-Cheminots. Pas de desserte entre la rue du Landy et la Porte de Paris.
 - Arrêts non desservis : La Plaine Stade de France (RER B), Avenue du Stade de France, Jesse Owens, Delaunay-Rimet, Pont du Canal, Porte de Paris
- 255 : exploitée en deux tronçons
 - 1^{er} tronçon - limitation de la ligne au niveau de la nouvelle station St Denis Pleyel (M14), venant depuis Pte de Clignancourt.
 - 2^{ème} tronçon - limitation de la ligne au niveau de la station St Denis Porte de Paris, venant de Stains les Prévoyants.

Pas de desserte entre la rue du docteur Finot et la Porte de Paris.

 - Arrêts non desservis : Carrefour Pleyel, La Plaine - Saulnier, Pont du Canal
- 353 : limitation de la ligne à sa section Nord, depuis St Denis Université, jusqu'à l'arrêt Porte de Paris, terminus temporaire. Pas de desserte entre la Porte de Paris et Landy-Nord.
 - Arrêts non desservis : ZAC Landy-Nord, Cornillon Sud, Avenue des Fruitiers, St Denis Stade (RER D), Landy-Cheminots, Landy-Fruitiers, Landy-Pont de Soissons, La Plaine Stade de France (RER B), Avenue du Stade de France, Jesse Owens, Delaunay-Rimet, Pont du Canal
- N44 (ligne de nuit) : déviation de la ligne par l'av Wilson. Pas de desserte entre la rue du Landy et la Porte de Paris.
 - Arrêts non desservis : Les Renouillères, Carrefour Pleyel, La Plaine - Saulnier, Pont du Canal, Ambroise Croizat
 - Arrêt reporté dans un sens Landy Jaurès (dans le sens Gare de l'Est/Garges Sarcelles RER)